



COMMUNIQUE DE PRESSE

Après un déconfinement réussi dans les clubs, la FFT prépare la reprise de la compétition pour les licenciés et pour les meilleurs joueuses et joueurs français

Paris, le 13 juin 2020

Après un bilan très positif concernant la reprise de la pratique dans les clubs affiliés depuis le 11 mai, la Fédération Française de Tennis travaille, en responsabilité et en lien avec son collègue d'experts scientifiques, à la reprise de la compétition, sous certaines conditions, en simple pour le tennis et le tennis-fauteuil à partir du 22 juin. Dans ce contexte de reprise progressive, la FFT organise, cet été, un « Challenge Elite FFT » composé de trois épreuves, et relance le Circuit National des Grands Tournois (CNGT) à destination des joueur(se)s professionnel(le)s.

Une première phase de déconfinement probante dans les clubs affiliés

En collaboration avec le Ministère des Sports, la FFT a pu créer les conditions de reprise dès le 11 mai. Une enquête réalisée par le CoSMoS (Conseil Social du Mouvement Sportif) auprès de 1886 clubs de tennis et à laquelle 1086 clubs ont répondu, confirme l'excellent déroulement de la première phase de déconfinement au sein des clubs. Ainsi, lors de la phase 1 (du 11 mai au 1^{er} juin), 50% des clubs ont pu reprendre une activité (tennis ou paratennis), alors que 92% des cas de non réouverture ont été dus à des obstacles administratifs. Parallèlement, les clubs ont fait preuve d'un engagement et d'une mobilisation sans faille au cours de cette période pour permettre une reprise de la pratique dans des conditions optimales de sécurité. Parmi les clubs qui ont pu rouvrir, 74% d'entre eux ont en effet nommé un référent Covid-19 (point de contact pour renseigner les membres du club sur les questions relatives à la reprise d'activité) et 89% affirment que les règles édictées dans le protocole de la FFT leur ont permis de reprendre leurs activités. 65% des clubs ont été également en mesure de proposer des cours individuels à la place des cours collectifs, démontrant une belle capacité d'adaptation.

Une reprise de la compétition en vue pour les licenciés

Selon le principe de progressivité de la reprise depuis le 11 mai dernier et suite à la publication de l'instruction ministérielle le 8 juin dernier indiquant que seules les compétitions des sports collectifs et des sports de combat sont interdites, la FFT étudie le protocole de reprise de la compétition en simple en vue de la prochaine étape de déconfinement programmée le 22 juin prochain. Cette nouvelle étape va ainsi permettre à tous les licenciés de pouvoir s'inscrire et participer à des tournois officiels de clubs. Le calcul du prochain classement mensuel sera publié le 6 juillet, et ce principe de classement mensuel sera prolongé jusqu'à la fin de l'année 2020. Il permettra ainsi aux compétiteurs de maintenir leur classement ou de monter s'ils obtiennent un nombre de points suffisants.

Lancement du « Challenge Elite FFT » et relance des Circuits Nationaux des Grands Tournois (CNGT) pour les joueur(se)s professionnel(le)s cet été

Dans la continuité du plan de soutien et de relance du tennis français, dont les modalités ont été annoncées le 25 mai dernier, la Fédération Française de Tennis crée et organise un « Challenge Elite FFT », composé de trois épreuves en région PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur). Ce circuit se déroulera du 6 au 25 juillet prochain au sein des clubs affiliés suivants : le Tennis club des Combes à Nice (du 6 au 11 juillet), l'ASLM Cannes Tennis (du 13 au 18 juillet) et le Tennis Club de la Vanade à Villeneuve-Loubet (du 20 au 25 juillet). En parallèle, la FFT relance les Circuits Nationaux des Grands Tournois (CNGT) dans une trentaine de clubs avec pour objectif de soutenir le tennis français au sein de clubs FFT.

Ces deux circuits permettront aux joueuses et joueurs de disputer des matches, de se remettre en condition en vue d'une reprise de la saison internationale et de recevoir un prize money. Dans le cadre de ces épreuves, les officiels (arbitres et juge-arbitres) et les entraîneurs professionnels auront également l'opportunité de retrouver le terrain et de reprendre ainsi leurs activités principales.

Le « Challenge Elite FFT » rassemblera 24 joueurs et 12 joueuses éligibles aux Qualifications et aux grands tableaux des tournois du Grand Chelem (avec 4 wild-cards pour les messieurs et 2 pour les dames). Le format débutera par une phase de poules, composée de 3 joueuses ou joueurs, qualificative pour les quarts de finale. Les matchs se dérouleront au meilleur des trois sets avec un super tie-break dans la troisième manche. Tous s'affronteront sur trois tournois sur surface dur ou terre battue (la surface sera déterminée en fonction de l'organisation ou pas de la tournée américaine). Les demi-finales et finales seront diffusées sur FFT TV.

Les joueuses et joueurs professionnels de tennis numérotés auront également l'opportunité de reprendre la compétition via la relance du circuit CNGT composé d'une trentaine de tournois organisés par les clubs affiliés, à partir du mois de juillet. Le calendrier est en cours d'élaboration et sera communiqué prochainement.

Les compétitions de tennis-fauteuil à destination des joueuses et joueurs professionnels débiteront, quant à elles, à partir du 17 juillet. Un tournoi Elite, organisé au Centre National d'Entraînement et réunissant les meilleures joueurs et joueuses français (12 messieurs et 8 dames), inaugurera cette reprise.

En vue des prochaines phases de déconfinement, la FFT travaille également sur un protocole de reprise de la compétition pour les autres disciplines associées ainsi qu'un circuit de tournois.

« Je tiens à remercier les clubs qui ont fait preuve d'une mobilisation sans faille pour engager une reprise de la pratique dans des conditions optimales de sécurité. La reprise de la compétition constitue à présent une belle perspective pour tous les clubs organisateurs, les enseignants et les licenciés cet été. En outre, pendant cette période compliquée liée à la crise du Covid-19, la FFT continue de s'adapter à ce contexte si particulier, et de trouver des solutions pour accompagner les joueur(se)s professionnels français. Ces circuits répondent ainsi à un double objectif : apporter un soutien financier aux joueuses et joueurs et les préparer à la reprise de la compétition sur le circuit international » explique Bernard Giudicelli, Président de la FFT.

Contact presse

Nicolas BEAUDELIN

Tél. : 01 47 43 48 15 – nbeaudelin@fft.fr

À propos de la Fédération Française de Tennis

La Fédération Française de Tennis est une association régie par la loi de 1901, titulaire d'une délégation ministérielle. Dédiée à la promotion, au développement et à la réussite du tennis en France, la FFT réunit, soutient et coordonne les clubs affiliés. Avec 4 millions de pratiquants, et près d'un million de licenciés dans près de 7 500 clubs, le tennis est le premier sport individuel sur le territoire. Elle assure également la représentation de la France à l'étranger par l'engagement des équipes de France dans les rencontres internationales (Coupe Davis, Fed Cup, Jeux Olympiques...) et l'organisation des plus grands événements sportifs de la planète que sont Roland-Garros et le Rolex Paris Masters. Depuis sa création en 1920, l'identité de la FFT repose sur ce lien entre le développement du tennis amateur, pour tous les publics et sur tous les territoires, et l'organisation de grands événements internationaux.